

COMMUNIQUE DE PRESSE

**Le Grand-Bornand, Allèves, Bloye, Marigny-Saint-Marcel :
une nouvelle vague de près de 200 foyers connectés
au haut débit dans l'arrondissement d'Annecy**

Dans le cadre du plan de traitement des "zones blanches" non desservies par le haut débit réalisé par le SYANE (Syndicat des Energies et de l'Aménagement numérique de la Haute-Savoie), 199 nouveaux foyers de l'arrondissement d'Annecy ont été connectés, en décembre 2010, au haut débit ADSL - au Grand-Bornand, à Allèves, à Bloye et à Marigny-Saint-Marcel. Plus de 600 lignes voient également leur débit amélioré.

Les usagers concernés doivent contacter directement les opérateurs pour souscrire une offre commerciale. Des informations complémentaires sont disponibles en mairie ou, pour ceux qui ont la possibilité de se connecter, sur internet, sur les sites de test d'éligibilité des lignes téléphoniques.

Des débits de l'ordre de 2 à 8Mbits sont proposés. Ceux-ci dépendent de plusieurs facteurs :

- des offres commerciales proposées par les opérateurs,
- de limitations techniques, et notamment de la distance séparant les abonnés du central ADSL mis en place par le SYANE : plus les abonnés sont éloignés du central ADSL du SYANE, plus le débit diminue.

En Haute-Savoie, pour le mois de décembre, ce sont au total plus de 350 lignes qui ont été raccordées au haut débit. Ainsi, 153 foyers des communes de Mégevette, Onnion, Montriond et Villard-sur-Boège ont aussi été reliés au haut débit ADSL dans l'arrondissement de Thonon-Les-Bains.

Avec ces nouvelles dessertes haut débit, 40% du programme "zones blanches" du SYANE est aujourd'hui réalisé. Le Syndicat poursuit assidûment son action en ce début d'année pour que les 1150 lignes non encore desservies en Haute-Savoie puissent accéder au haut débit avant le printemps 2011.

En savoir plus sur le plan "zones blanches" du SYANE

L'objectif du plan de traitement des "zones blanches" du SYANE est de rendre éligibles au haut débit ADSL plus de 1 900 lignes en Haute-Savoie. Le débit de plus de 4 500 lignes sera également augmenté. Montant global du projet : 4,6 millions d'euros, financés à hauteur de 2,2M€ par le SYANE, avec une participation de 900 000 € du Conseil général, de 980 000 € de l'Europe à travers le fond FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural) et de 500 000 € financés par les communes concernées.

L'absence de haut débit est due, pour la plupart des cas, à la trop grande distance séparant l'abonné du central téléphonique accueillant les équipements numériques des fournisseurs de service internet. Le programme du SYANE consiste donc à installer de nouveaux centraux ADSL plus près des usagers.



En savoir plus sur le SYANE

Présidé par Jean-Paul Amoudry, Sénateur de la Haute-Savoie, le SYANE est un syndicat mixte qui regroupe toutes les communes de la Haute-Savoie et le Département. Créé en 1950 pour assurer le développement et le renforcement des réseaux d'électricité en Haute-Savoie, le SYANE a progressivement élargi ses domaines d'intervention. Il est aujourd'hui doté de **5 compétences dans les domaines des Energies et de l'Aménagement numérique** :

- **Electricité** : autorité concédante, le SYANE organise les services publics de distribution de l'électricité et assure le contrôle de la concession départementale. Il réalise, sous sa maîtrise d'ouvrage, des travaux sur les réseaux d'électricité pour ses collectivités adhérentes.
- **Energie** : le SYANE propose aux collectivités un plan d'actions en faveur de la maîtrise de l'énergie et du développement des énergies renouvelables (audits et diagnostics énergétiques, études de faisabilité pour des installations basées sur les énergies renouvelables, électrification des sites isolés,...).
- **Communications électroniques** : le SYANE s'engage dans l'aménagement numérique de la Haute-Savoie : plan de traitement des "zones blanches" non desservies par le haut débit, projet de réseau d'initiative publique très haut débit pour la Haute-Savoie.
- **Gaz** : autorité organisatrice et concédante des 110 communes qui ont choisi de lui transférer la compétence gaz, le SYANE exerce le contrôle de la concession pour les 46 communes desservies en gaz. Il agit également pour le développement du gaz en Haute-Savoie par la réalisation d'études de faisabilité et la négociation de délégations de service public.
- **Eclairage public** : le SYANE réalise, pour le compte des 220 communes lui ayant délégué cette compétence, des installations d'éclairage public, des plans lumière, des éclairages de sites et des diagnostics d'éclairage public. Il prépare une charte destinée aux collectivités pour "éclairer mieux, moins cher, plus juste".

Contact presse :

Virginie LEFEVRE
Chargée de communication
Tél. 04 50 33 59 39
Mail : y.lefevre@syane.fr